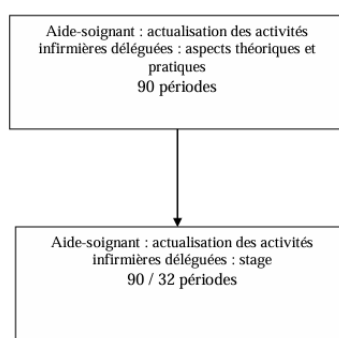


## Programme de formation - Intitulés des cours

La version classique (cours théorique au CFCS/employeur en présentiel + Stages)

Intitulés	Nombre de périodes
Aide-soignant : actualisation des activités infirmières déléguées : aspects théoriques et pratiques	90
Aide-soignant : actualisation des activités infirmières déléguées : stage	90



La version e-learning (cours théorique en autonomie module en ligne + cours théorique au CFCS/employeur en présentiel + Stages)

L'accès à la formation en ligne s'effectue par une identification à l'aide du compte citoyen de la Fédération Wallonie-Bruxelles, directement sur le site <https://modigia.cfwb.be>. Après vous êtes connecté à la plateforme, vous entrez dans un espace sécurisé dans lequel quatre modules vous sont proposés.

Ceux-ci sont accessibles au fur et à mesure, après la réalisation complète du module précédent. Réalisable en fonction de votre rythme et de votre disponibilité, l'ensemble de ces modules représente 60 périodes de cours.

Les modules interactifs, dynamiques et enrichis de contenus multimédias comportent à la fois de la théorie, des exercices et une évaluation. Dès qu'une activité est réalisée, elle est alors validée et capitalisée (vous n'êtes donc pas tenu d'effectuer toutes les activités d'apprentissage en une seule fois car votre parcours est sauvegardé au fur et à mesure). Chacun des modules se clôture par un questionnaire à choix multiples et réalisable autant de fois que nécessaire. Ce n'est que lorsque ces tests sont réalisés avec succès, que le quatrième et dernier module devient accessible. Il est dédié à un test composé de situations, notamment inspirées du terrain.

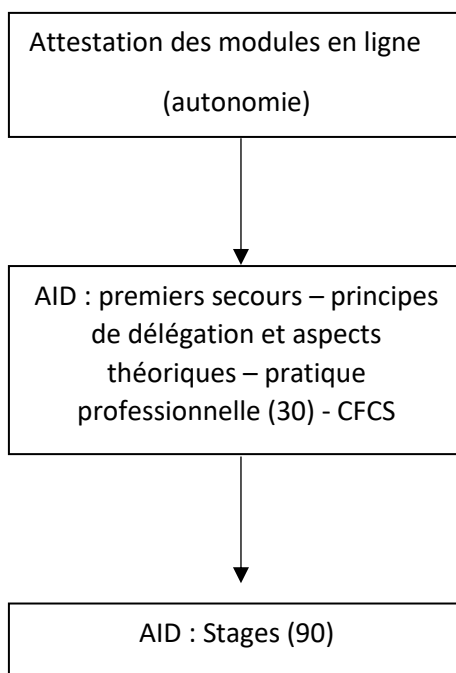
Au besoin, vous avez toujours la possibilité de consulter de nouveau les présentations interactives et de réaliser les tests de fin de module afin de vous entraîner et de combler des lacunes éventuelles. Après avoir atteint le seuil de réussite, une attestation de suivi avec fruit vous sera automatiquement délivrée, sous la forme d'un document imprimable et infalsifiable, et conservé dans votre espace personnel de la plateforme.

Le code QR intégré permet à l'école de vérifier et d'authentifier la validité du document mais aussi votre identité. Valable cinq ans, il sera donc obligatoirement à présenter afin d'obtenir une

reconnaissance immédiate et automatique des activités d'apprentissage en autonomie vers notre école. On vous inscrira alors dans le module en présentiel.



Intitulés	Nombre de périodes
Activités infirmières déléguées : premiers secours – principes de délégation et aspects théoriques – pratique professionnelle	30
Activités infirmières déléguées : Stages	90



***Le CFCS organise une séance d'information pour accéder à la plateforme mogida***

